**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 17 (1980-1983)

Heft: 1

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1980

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1980**

# Histoire générale

Instruments de recherches. — Les membres de notre Société ont suivi, au cours de ces deux dernières décennies et plus précisément dans les Bulletins de 1959, 1966, 1972, 1975 et 1976, les progrès du dictionnaire biographique des étudiants de l'Académie de Genève: Le Livre du Recteur. Avec la parution, en 1980, du sixième tome, cette importante entreprise est arrivée à son terme : Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève (1559-1878), Notices biographiques des étudiants, T-Z, publié par Suzanne Stelling-Michaud avec l'appui des Archives d'Etat de Genève, de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève et du Fonds national suisse de la recherche scientifique, t. VI, Genève (Droz), 1980, 679 p., (collection Travaux d'humanisme et renaissance, vol. XXXIII, 6). Rappelons que la source principale de ce vaste recueil, publiée in extenso dans le tome I, est le «registre du recteur de l'eschole de Geneve», conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Ce livre, remis, depuis Théodore de Bèze, aux différents recteurs de l'Académie, comprend: les statuts primitifs de l'Ecole, les formulaires des serments d'office du corps enseignant et le texte de la confession de foi à laquelle les étudiants souscrivaient, formellement au début, en principe, par la suite, au moment de leur admission. Suivent les quelque dix mille signatures qu'ils ont apposées dans le registre entre 1559 et 1878. Les autres sources proviennent des papiers déposés par l'Eglise nationale protestante de Genève aux Archives d'Etat, de registres de la Faculté de théologie, des archives de l'Université et d'une série des Archives nationales françaises couvrant la période impériale. Les noms relevés dans ces divers documents ont été intercalés dans la liste du «registre du recteur de l'eschole de Geneve», à l'exception des étudiants externes qui figurent dans un répertoire séparé à la fin du volume. Les sources secondaires ont augmenté d'environ cinq mille noms le registre de base, ce qui porte à près de quinze mille le nombre total des étudiants recensés dans le tome I, puis identifiés (grâce à de patientes recherches aux Archives d'Etat et autres dépôts) dans les notices biographiques qui occupent les tomes II à VI. Dans le dernier volume, Suzanne Stelling-Michaud a eu l'heureuse idée d'établir un index géographique de l'origine des étudiants ainsi qu'une liste des académies, universités et collèges fréquentés par les étudiants avant et après leur séjour à Genève. Le Livre du Recteur a déjà rendu de grands services à de nombreux historiens (les éditeurs des Registres de la Compagnie des pasteurs et de la correspondance de Bèze, pour ne citer qu'eux) de même qu'à des particuliers généalogistes en leur fournissant des renseignements biographiques. Cette œuvre, aujourd'hui terminée, deviendra, souhaitons-le, la source de travaux plus vastes d'histoire intellectuelle, religieuse et sociale. Remercions Sven Stelling-Michaud, initiateur et premier directeur, d'avoir lancé cette entreprise, et Suzanne Stelling-Michaud, qui a dirigé la rédaction des notices biographiques et en a rédigé une grande partie, de l'avoir menée à bien en faisant preuve, dans un travail souvent ardu, d'une persévérance et d'une compétence admirables.

Deux anciennes provinces sardes, le Chablais et le Faucigny, inaugurent la nouvelle collection des Editions Horvarth dont le programme est de «retracer l'histoire de chaque commune de France» (Histoire des Communes savoyardes, t. I: Le Chablais, par Henri Baud et Jean-Yves Mariotte, Roanne, 1980, 422 p., ill., cartes, graph., portr.; et t. II: Le Faucigny, par Henri Baud, Alain Guerrier et Jean-Yves Mariotte, Roanne, 1980, 609 p., ill., cartes, graph., portr.). Bien que ces publications ne comprennent pas les communes suisses anciennement savoyardes, elles présentent un grand intérêt pour les Genevois qui y reconnaîtront maints épisodes liés à leur propre histoire. Ajoutons que les auteurs, qui refusent, à juste titre, l'antinomie érudition-vulgarisation, ont su présenter leur sujet de manière à intéresser un large public tout en observant la rigueur des travaux scientifiques.

Généralités. — Selon la spécialiste en la matière, Joan Kelly-Gadol¹, il suffit, pour faire apparaître la qualité de vie des femmes dans l'histoire et leur degré d'autonomie, d'orienter les recherches dans trois directions: la réglementation de leur vie sexuelle comparée à celle des hommes; leur rôle politique et économique; leur rayonnement culturel. William Monter s'est servi de ces catégories pour étudier l'expérience féminine genevoise en tenant compte à la fois des conditions politiques, religieuses et économiques de la République et de leur évolution tout au long de l'Ancien Régime (Women in Calvinist Geneva (1550-1800), dans Journal of Women in Culture and Society, vol. VI, n° 2, 1980, p. 189-209, University of Chicago). Les résultats, pertinemment analysés par ce grand connaisseur de l'histoire genevoise, réservent quelques surprises et détruisent certaines idées préconçues, notamment en ce qui concerne le premier des trois champs d'étude.

Le récent ouvrage de Peter Razzell<sup>2</sup>, établissant un rapport de cause à effet entre la vaccination variolique et la baisse de mortalité au XVIII<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, a incité Alfred Perrenoud à reprendre et à développer, dans une perspective différente, certaines conclusions d'un chapitre de sa thèse<sup>3</sup> dans un article intitulé: Contribution à l'histoire cyclique

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Joan Kelly-Gadol, «Did Women Have a Renaissance?», dans *Becoming Visible: Women in European History*, Boston, 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Peter RAZZELL, The Conquest of Smallpox: The Impact of Inoculation on Smallpox Mortality in Eighteenth Century Britain, Firle, Sussex, Caliban Books, 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Alfred Perrenoud, La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique, t. I, Structures et mouvements, dans MDG, t. XLVII, Genève et Paris, 1979.

des maladies. Deux cents ans de variole à Genève (1580-1810), dans Mensch und Gesundheit in der Geschichte. A. E. Imhof (hrsg.), Husum: Matthiesen, 1980, p. 175-197. L'argumentation de l'historien anglais repose sur l'hypothèse que les ravages de la variole précédant sa régression ont été sousestimés, soit que l'enregistrement a été incomplet, soit que des malades de variole sont morts avant l'apparition des symptômes, soit enfin que les effets secondaires ont échappé à la statistique, ce qui aurait minimisé le véritable impact de l'intervention humaine dans la disparition de la maladie. Ecartant tout d'abord du débat la question de l'inoculation, Alfred Perrenoud examine celle de la sous-estimation de la mortalité variolique en soustrayant cette dernière de la mortalité totale en période de contagion. Si la mortalité attribuée à d'autres causes croît à ce moment-là, il y a de fortes présomptions pour que des cas de variole aient échappé aux médecins chargés d'inscrire les décès et ce qui les a provoqués. Jusqu'en 1686, c'est effectivement ce qui se passe. Mais, après cette date, aucune épidémie n'entraîne un accroissement significatif de la mortalité ordinaire permettant d'invoquer une sousestimation variolique. Comme la mortalité due à la variole diminue de son côté à partir de cette époque, l'auteur confirme ici ses conclusions précédentes, à savoir que la maladie régresse de manière autonome dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire bien avant l'introduction de la vaccination. Le mystère de l'évolution de la variole reste donc entier. Alfred Perrenoud entrevoit, toutefois, en attendant celle des médecins, une ébauche d'explication dans les variations climatiques auxquelles la maladie serait sensible.

L'ouvrage élégant de Béat de Fischer, 2000 ans de présence suisse en Angleterre (Neuchâtel, 1980, 214 p.) richement illustré, est destiné à un vaste public. Pour le rendre utile aux historiens, il eût fallu le doter d'un index des noms vu le nombre de personnages qui y défilent, dont beaucoup de Genevois. On regrettera également que les sources de l'auteur, pour la plupart de seconde main, n'aient pas toujours fait l'objet d'un choix critique.

Placée dans un vaste contexte politique et religieux, l'Histoire de la paroisse de Corsier-Anières (chez l'auteur, l'abbé Antoine Bayer, curé de Corsier (Genève), 1979, 196 p., ill.) comprend quelques pages fort intéressantes sur le sujet annoncé.

Dans le domaine de l'historiographie calvinienne, signalons l'ouvrage de Gabriel Mützenberg, L'obsession calvinienne (Genève, 1979, 155 p.), dans lequel l'auteur reprend, analyse et dénonce (en réfutant un à un les arguments qu'ils contiennent) les principaux ouvrages parus au cours des siècles qui ont figé le grand Réformateur dans une image grossière et, à sa suite, Genève et les pasteurs.

Familles. — Roland Jayet présente, cette année, la chronique historique, héraldique et généalogique de La famille Martin de Veyrier qui a joué et joue toujours un rôle de premier plan dans sa commune (9 p. dactyl., annexes, arbre gén.). Paul Cullaz fait le bilan de ses Recherches aux Archives d'Etat de Genève sur le domaine de Saint-Georges (Lancy) et sur les familles Chappuis,

Jaquemet, Gerzat et Wachmuth, entre les mois d'octobre 1978 et mai 1980 (80 p. dactyl.) et Lucien Fulpius retrace le passé d'une vieille famille de la campagne genevoise dans sa Notice sur la famille Penet, Bourgeoisie de Genève 1295-1773-1980 (17 p. dactyl.). Signalons également la plaquette parue à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de la famille Aubert de Genève, originaire de Crest en Dauphiné (1430-1980), 10 et 11 mai 1980 à Crest et à Grâne, 29 p., généalogie revue par Charles Aubert.

Communes. — Poursuivant ses travaux sur les communes genevoises, Pierre Bertrand publie cette année une histoire de Bernex (Autour du coteau de Bernex, Commune de Bernex, diffusion: Tribune Editions, Genève, 1980, 181 p., ill., cartes). Entreprise quelque peu décourageante, de l'aveu de l'auteur, vu la rareté des sources à Genève, mais premier travail utile et intéressant. Souhaitons que Pierre Bertrand le complète en se documentant dans d'autres dépôts d'archives.

Rééditions. — Pierre Bertrand, Lancy, chapitres d'histoire d'une commune devenue ville, Genève (1980), 56 p., ill.; Aldo Dami, Une famille liée à l'histoire. La famille Dami-Landauer, Genève, 1979, 144 p.

N. B. — Nous parlerons du Mémento genevois, Education civique, de Raymond Farquet, publié par le Cycle d'orientation de l'enseignement secondaire, Département de l'instruction publique, Genève, 1980, 144 p., ill., tabl., quand sa nouvelle édition, expurgée des erreurs de la première, aura paru.

Micheline TRIPET

# Arts, archéologie, topographie

L'année 1980 a vu la parution de quelques articles et ouvrages intéressant les beaux-arts à Genève parmi lesquels se distingue celui de Mauro Natale intitulé Le goût et les collections d'art italien à Genève, Musée d'art et d'histoire, Genève, 1980, 131 p. Il s'agit d'un second volume extrait d'une thèse en histoire de l'art soutenue à l'Université de Genève en 1979. Sous le titre Peintures italiennes du XIVe au XVIIIe siècle (Musée d'art et d'histoire, Genève, 1979, 181 p., pl.), le premier volume consistait en un exemplaire catalogue raisonné des tableaux italiens conservés au Musée d'art et d'histoire. Travail de spécialiste, concernant avant tout les spécialistes, ce catalogue contribua à accroître le champ des connaissances sur ce matériel artistique considérable. D'une autre nature, moins technique et fort attrayant à la lecture, le second volume s'adresse à un large public désireux d'assouvir sa curiosité sur l'histoire du goût et des collections à Genève. Il y est fait état de l'origine des collections, des personnalités marquantes qui constituèrent le fonds de peintures italiennes actuellement au Musée, du

développement de l'enseignement artistique et de la protection des arts, du goût pour l'Italie, de la formation des musées. Cet aperçu panoramique se termine sur une adjonction au catalogue comprenant une liste des falsifications. A travers cette séduisante présentation des Genevois et de leur rapport avec l'art ultramontain durant les XVIIIe et XIXe siècles, le lecteur ne peut qu'admirer l'ampleur de l'érudition dont fait montre Mauro Natale. On souhaiterait que toutes les thèses donnent lieu à d'aussi agréables lectures. Rappelons, comme le souligne l'auteur, que son étude est «dans le cadre d'une «Histoire de l'art à Genève», complémentaire aux recherches entreprises par Armand Bruhlhart sur les tableaux hollandais (à paraître) et par Renée Loche sur les tableaux français (en cours)». La livraison de Genava, n.s., tome XXVIII, 1980, comprend quelques articles dignes d'être cités. Ainsi Jean-Etienne Liotard, peintre et collectionneur-marchand. A propos de quelques documents inédits, par Renée Loche (p. 183-214). On y apprend beaucoup sur le collectionneur que fut ce peintre, son cabinet, son goût pour l'art flamand, ses tentatives et ses insuccès en tant que marchand d'art. Marie-Félicie Perez redécouvre dans la famille des descendants Un portrait inédit par Jean-Etienne Liotard (p. 215-220). Anne de Herdt fait le jour sur un dessin nouvellement acquis A propos d'un dessin de Saint-Ours inspiré par Plutarque, acquisition récente du Musée d'art et d'histoire (p. 221-228). Grâce à ses recherches dans les archives, Barbara Roth-Lochner est à même de nous révéler de l'inédit sur Les boiseries de la salle du Conseil d'Etat (p. 147-154). On découvre ainsi que Joseph Abeille en fut le concepteur. A signaler encore dans le même numéro Les clefs de voûtes de la Maison de Ville, aspects de la sculpture à Genève entre 1550 et 1700 par Claude Lapaire (p. 137-145) et Poterie du «type Roseaux» de la région de Genève par Yvette Mottier (p. 73-75).

Des beaux-arts à l'architecture et à l'urbanisme, il n'y a qu'un pas (si tant est qu'il y en ait un), que nous franchissons en lisant dans Genava toujours une virtuose démonstration, signée André Corboz, dont le titre est le programme: Micheli du Crest, Polybe et Salomon: examen du projet d'extension de Genève en 1730 (p. 155-182). Dans ce copieux article — qui n'est pourtant qu'une première partie —, on trouve des développements historiques sur les circonstances qui ont vu naître ce projet remarquable et remarqué, suivis d'une interprétation urbanistique captivante dont les considérations ouvrent des perspectives inattendues. Audacieuse démarche qui établit une filiation entre Micheli et Polybe et fait remonter le portique de Saint-Pierre au temple de Salomon. Nous passerons comme chat sur braise sur l'article de votre servante intitulé Les origines du Musée Ariana, dans Revue du Vieux-Genève, 11, 1981, p. 28-42. Dans la même revue, Catherine Santschi donne dans l'architecture souterraine et l'humble sujet des Egouts et latrines dans la vieille Genève (p. 43-46) est ici entr'aperçu. On y trouve aussi une des premières manifestations du regain d'intérêt actuel pour la prison de Saint-Antoine, menacée de démolition, dans l'article de Jean-Etienne Genequand, La prison de Saint-Antoine, ancienne maison de discipline (p. 52-54).

A mentionner dans la rubrique archéologique deux articles parus dans le Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie et signés tous deux par l'archéologue cantonal, Charles Bonnet. Le premier (4, 1979, p. 178-188), écrit en collaboration avec Béatrice Privati, La nécropole de Sézegnin GE. Derniers résultats des fouilles, fait état de la découverte de plus de 700 tombes, d'un mausolée de bois, d'un village du IVe-Ve siècle et du constat de «la coexistence de plusieurs traditions côtoyant le christianisme naissant». Le deuxième (4, 1980, p. 174-196), Saint-Pierre de Genève. Récentes découvertes archéologiques, signale l'existence d'un premier groupe épiscopal vers 400 comprenant deux cathédrales, un baptistère, des annexes dont une salle de réception épiscopale chauffée et ornée de superbes mosaïques. Le Salève souterrain, son histoire, ses légendes, ses mystères de Jean-Jacques Pittard (Genève, 1979, 220 p.) est proche aussi d'une certaine archéologie. Mais l'ouvrage ne se veut pas spécifique et l'auteur aspire à une monographie qui se place dans une perspective pluridisciplinaire. On y traite «divers aspects, aussi bien sur le plan scientifique et historique que sur celui du folklore».

A citer enfin la réédition de l'ouvrage d'Auguste Arene, Lettres historiques sur Divonne et le pays de Gex, paru à Nantua, 1868 (Genève, 1979, 287 p.); de Jacqueline Casari, Genève et ses rues (Genève, 1980, 78 p., collection d'articles parus dans Coopération); Les rues, les routes, les chemins et les places de Versoix. L'origine de leurs noms et ce qu'ils évoquent (Versoix, 1980, 54 p.); Musées de Genève (n° 208, sept. 1980) où l'on trouve une présentation des musées, bibliothèques, salles de concert de la Ville; les numéros du Heimatschutz de 1980.

Leïla Taylor-El-Wakil

# Moyen âge

Grâce à Louis Binz, 1980 restera une «grande année» dans le domaine de la production historique sur le moyen âge genevois: elle aura vu paraître la tant espérée Helvetia Sacra (Helvetia Sacra, section I, vol. 3, Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné, par Louis Binz, Jean Emery et Catherine Santschi, Berne, 1980, carte). La participation de M. Binz, capitale pour nous, comprend plus de deux cents pages et était attendue — voire citée, puisque Louis Binz avait fort libéralement mis ses manuscrits à disposition depuis de très nombreuses années. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, à propos de quelques monastères genevois, cette monumentale entreprise. Il est temps de préciser ce qu'elle est. En 1858 et 1861 avaient paru les deux parties de l'Helvetia Sacra oder Reihenfolge der kirchlichen Obern und Oberinnen d'Egbert Friedrich von Mülinen, très brèves notices sur les évêchés, collégiales et monastères de la Suisse avec les listes de leurs dignitaires et supérieurs. Cette œuvre d'un seul homme commençait, malgré ses mérites, à prendre de l'âge et le père Rudolf Enggeler, archiviste de l'abbaye d'Einsiedeln, tenta, après la deuxième guerre, de refaire l'Helvetia Sacra de Mülinen. C'était trop pour un seul homme, âgé de surcroît. Peu après, un comité s'occupa de la refonte de cette œuvre en engageant du personnel au siège de Bâle et en s'assurant dans les différentes parties de la Suisse des collaborateurs connaissant bien l'histoire et les ressources locales. Plusieurs volumes ont paru depuis 1972, traitant principalement des diocèses de Bâle et de Coire, des collégiales de toute la Suisse sauf le Tessin, des Franciscains de toutes obédiences et des Jésuites.

Pour en revenir à l'évêché de Genève, nous y trouvons (contribution de L. Binz, p. 19-239), après une introduction historique et une solide bibliographie, la biographie de tous nos évêques jusqu'à la Réforme, puis des évêques auxiliaires et des administrateurs du diocèse. Viennent ensuite les biographies des vicaires généraux (substituts de l'évêque au spirituel et au temporel, sauf en ce qui concerne le pouvoir d'ordre de l'évêque, contrairement aux évêques auxiliaires et aux administrateurs, consacrés évêques) et des officiaux (juges épiscopaux). Enfin une étude sur le chapitre cathédral et des biographies des prévôts, seuls dignitaires du chapitre, terminent cette partie. On notera avec plaisir que Louis Binz nous donne la première édition critique de la liste épiscopale de Genève, transmise par Bonivard dans ses chroniques.

L'auteur voudra bien prendre comme un témoignage de l'attention avec laquelle nous l'avons lu, et non comme des critiques, deux petites remarques. L'évêque Nantelme, Chartreux, était avant son élévation à l'épiscopat prieur de Meyriat, comme en témoigne un diplôme de Frédéric Barberousse (Die Urkunden Friedrichs I. 1152-1158, bearbeitet von Heinrich Appelt. Monumenta Germaniae historica. Diplomata regum et imperatorum Germaniae, tomus X, pars I, nº 185), non de Vallon ou de Saint-Hugon, comme le disaient sans preuve S. Guichenon ou B. Bligny. Par ailleurs, electus, à propos de Guillaume de Conflans en 1287 (p. 86) veut peut-être dire, dans le cas particulier, «élu par le chapitre». Il ne faut pas en tirer un argument de portée générale; ces élections ne sont pas toujours libres: à preuve Roger de Vico Pisano qui s'intitule un siècle plus tôt Lausanensis electus alors qu'il est patent que l'élection, s'il y en a eu une, ne fut que l'enregistrement de la volonté d'Alexandre III (cf. Jean-Yves Mariotte, «Un Pisan évêque de Lausanne, la carrière de Roger de Vico Pisano jusqu'à sa consécration épiscopale», dans Revue historique vaudoise, 1975, p. 31-49 et «Le schisme de 1159, la légation de Roger de Vico Pisano et leurs traces diplomatiques à Clairefontaine», dans Archiv für Diplomatik, t. 18, 1972, p. 303-341).

D'une manière plus brève, spécialement au niveau des introductions, Catherine Santschi donne dans le même volume des biographies des évêques, évêques auxiliaires, vicaires généraux, officiaux et prévôts du chapitre pour la période (1536-1801) où le siège de Genève est transféré à Annecy (p. 241-329). Enfin Jean Emery présente une notice sur l'évêché et une liste des archevêques de Vienne, métropole de Genève (p. 331-356).

1980 a encore vu la publication du travail que Louis Binz avait présenté à Avignon en 1978 (Le népotisme de Clément VII et le diocèse de Genève, dans Genèse et débuts du grand schisme d'Occident. Avignon 25-28 septembre 1978, Paris, 1980, p. 107-123). On y verra l'importance des «Genevois» à la curie

d'Avignon, déjà connue depuis les travaux de Sven Stelling-Michaud, mais surtout la création de «réseaux» familiaux dont le premier membre occupe un poste important et qui peut, parfois durant plusieurs générations, faire bénéficier ses parents d'honneurs divers. En fait, plutôt que du népotisme de Clément, dernier d'une dynastie, il s'agit de celui de quelques-uns de ses familiers, en particulier les «Genevois» Brogny et Conzié<sup>1</sup>.

Dans le domaine de l'histoire religieuse encore, les Ermites des villes, ermites des montagnes de Catherine Santschi (*Revue du Vieux-Genève*, 11, 1981, p. 19-26) nous promènent de Ripaille au Pont d'Arve en passant par l'ermitage des Voirons et la recluserie de Genève, tandis que sont évoquées les vies d'Humbert III ou d'Amédée VIII de Savoie.

Poursuivant ses recherches commencées il y a de nombreuses années, Jean-François Bergier analyse en détail la politique genevoise entre 1484 et 1494 pour tenter de redonner à Genève, au détriment de Lyon dont les foires sont alors en crise, l'importance qu'elle avait eue dans le commerce européen. Une note du secrétaire du Conseil, en marge d'une délibération à ce sujet et que Jean-François Bergier met en surtitre de son article, résume bien cette affaire: de nundinis rehabendis frivola prosecutio (La politique commerciale de Genève devant la crise des foires de Lyon, 1484-1494, dans Lyon et l'Europe, Mélanges d'histoire offerts à Richard Gascon, Lyon, 1980, vol. I, p. 33-46).

A quelque distance de Genève, mais y touchant par bien des points, la tour de Langin a livré, ces dernières années, divers petits objets, particulièrement des monnaies décrites par Edmond Chevalley dans un rapport malheureusement (pour l'instant?) dactylographié: **Description des monnaies et des objets trouvés dans les ruines du château de Langin** (Genève, 1980, 21 ff., fig., plan).

Enfin le Répertoire des visites pastorales de la France, première série, Anciens diocèses (jusqu'en 1790), t. II: Cahors-Lyon (p. 319-330) comprend le diocèse de Genève, préparé par Louis Binz derechef et Roger Devos.

Jean-Etienne GENEQUAND

#### XVIe siècle

En cette année qui voit l'achèvement de la publication du *Livre du recteur* (voir ci-dessus p. 69), il est agréable de prendre connaissance de l'influence de notre alma mater au XVI<sup>e</sup> siècle (Richard Stauffer, **Le calvinisme et les universités**, dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 124, 1980, p. 27-51). L'auteur présente les origines du Collège et de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans le même volume, il est aussi question de «Genevois» de manière plus ou moins explicite dans les contributions de Bernard Guillemain, Cardinaux et société curiale aux origines de la double élection de 1378, p. 19-30; Henri Bresc, La genèse du schisme: les partis cardinalices et leurs ambitions dynastiques, p. 45-57; Anne-Marie Hayez, Clément VII et Avignon, p. 125-141; Michel Hayez, Avignon sans les papes (1367-1370, 1376-1379), p. 143-157.

l'Académie dont les structures témoignent de l'influence des écoles strasbourgeoise et lausannoise, il décrit la composition du corps professoral précieusement renforcé en 1559 par l'arrivée de Lausanne de professeurs congédiés, parmi lesquels se trouve Théodore de Bèze, et finalement, il relève les difficultés qu'eut cette institution à maintenir l'ensemble des cours lors des graves crises financières. Le modèle genevois inspira nombre d'institutions similaires dans le Royaume de France. Nous retiendrons une observation de Richard Stauffer qui constate qu'en périodes de crise financière, ce sont généralement les cours de philologie qui sont suspendus. N'y a-t-il pas là une décision contraire aux principes humanistes et réformés du retour aux sources? Touchant également les débuts de l'Académie, signalons l'article de Jaques Courvoisier: La haute école de Genève au XVIe siècle d'après le discours de Théodore de Bèze à l'inauguration du Collège et Académie de Genève, dans Theologische Zeitschrift, 1979, p. 169-176. On peut apprécier le rayonnement du protestantisme en parcourant l'exposition permanente du Musée historique de la réformation présentée à la Bibliothèque publique et universitaire et décrite par Paul Chaix sous le titre La salle Ami Lullin, dans Musées de Genève, n° 206, juin 1980, p. 11 à 15. On peut aussi se faire une idée de l'influence de Genève en consultant la nouvelle Bibliotheca Gebenensis consacrée aux livres imprimés à Genève de 1535 à 1549. Ce catalogue de quelque 250 éditions, dont plus de 220 ont pu être décrites d'après des exemplaires localisés, a été mis au point par une équipe de chercheurs sous la direction de Jean-François Gilmont (Genava, n.s. t. 28, 1980, p. 229-251). Dès lors nous avons à disposition l'ensemble de l'édition genevoise de 1535 à 1600 <sup>1</sup>. Quand on sait que le catalogue pour le XV<sup>e</sup> siècle est presque achevé, ne faut-il pas espérer qu'une nouvelle équipe mette en chantier le catalogue pour les années 1500 à 1534?

Cette année a vu la parution du dixième tome de la Correspondance de Bèze publiée par Alain Dufour, Claire Chimelli et Béatrice Nicollier (Genève, 1980, 322 p.). Il s'agit de la correspondance de 1569, année centrale de la troisième guerre de religion, marquée par les échos des batailles et les espoirs de négociations. L'embargo royal sur les informations en provenance de France irrite et inquiète particulièrement Bullinger qui aimerait bien connaître quelques faits de guerre sanguinaires afin de contrecarrer les efforts de recrutement du roi de France. Sur cette toile de fond apparaissent les vaines tentatives en vue d'une alliance des princes réformés alors que localement Genève doit faire face au flux des étrangers et à la peste. Conjointement à cette correspondance et comme en dévoilant à long terme les conséquences, les Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève nous entraînent vers les avant-dernières années du siècle des réformes, 1589-1594 (publiés par Sabine Citron et Marie-Claude Junod, tome 6, Genève, 1980, p. 358). Toujours et encore la guerre, mais cette fois elle est aux portes, Genève est en guerre avec la Savoie. Victoire à Versoix, défaite à Bonne, la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Compte tenu de P. Chaix, A. Dufour, G. Moeckli, Les livres imprimés à Genève de 1550 à 1600, Genève, 1966, 176 p.

cité lémanique souffre d'un approvisionnement rendu difficile par les pillages et le blocus savoyards. Elle doit nourrir quantités de pauvres vivant sous la menace d'une expulsion. La Compagnie organise un système d'assistance et sollicite l'aide des frères de Suisse et de l'Europe entière. Les registres se font également l'écho de toute la vie interne de l'Eglise: répartition des pasteurs et des maîtres du Collège, soutien aux paroisses de campagne mises à rude épreuve par la guerre, aides et conseils aux Eglises du Valais, de Neuchâtel et de Bâle, défense de la foi réformée partout où elle est menacée ou déformée. La solidarité entre les villes réformées, dont témoigne la correspondance de Bèze et de la Compagnie, s'élargit à toutes les grandes villes de Suisse quand il s'agit des Solidarités financières au XVIe siècle, telles que Martin Koerner les décrit dans sa thèse publiée à Lausanne en 1980 (Bibliothèque historique vaudoise, t. 66, 520 p.). En effet, les intérêts économiques que les Suisses ont en commun imposent une entente sur le plan financier, nonobstant les divergences confessionnelles et politiques. L'argent, pour les Confédérés, a été un facteur d'unité. Partant des emprunts de la Seigneurie de Genève à Bâle, Martin Koerner met en évidence que le crédit public de neuf villes helvétiques constitue la base financière de la Suisse au XVIe siècle: Genève et Bâle, puis Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne. Dans chaque ville, les comptabilités montrent le combat sans pitié pour surmonter les difficultés financières et résoudre pour un temps les problèmes monétaires et bancaires. A l'ombre de l'Empire et de la France criblés de dettes, les villes suisses se sont peu à peu enrichies, à l'exception de Genève. La recherche sur la circulation monétaire et la détermination des cours constitue le point de départ indispensable à cette étude sur les avoirs des villes suisses. Puis elle aborde la question des emprunts et des prêts négociés, d'abord à l'intérieur de chaque cité, entre la ville et la campagne, puis entre les cités elles-mêmes. La plaque tournante des transactions est la banque publique de Bâle qui a un quasi-monopole dans le domaine de l'emprunt par souscription. Martin Koerner clôt son travail en dégageant le sens des responsabilités morales qui anime ces villes et qui transforme des liens parfois compliqués en de véritables solidarités. Enfin signalons l'étude d'Alfred Perrenoud et Dominique Zumkeller sur les Caractères originaux de la démographie genevoise du XVIe siècle, structure ou conjoncture (Annales de démographie historique, 1980, p. 125-141), qui établit le lien entre les facteurs conjoncturels et l'âge au mariage. Le rôle de la nuptialité comme mécanisme autorégulateur se voit ainsi confirmé dans l'analyse sociale.

Olivier LABARTHE

# XVIIe siècle

Habituellement, deux thèmes se partagent l'essentiel de la bibliographie d'histoire genevoise du XVII<sup>e</sup> siècle: l'Escalade et le refuge. Nous retrouvons cette année le premier; le second, en revanche, est absent, en attendant les

publications qui marqueront le 300° anniversaire de la révocation de l'édit de Nantes.

Un article étoffé de Micheline Tripet, L'Hôpital général au temps de l'Escalade, dans l'Escalade de Genève, Recueil du 378<sup>e</sup> anniversaire, 1980, p. 173-190, présente les «acteurs-cadres» de l'institution genevoise d'assistance, ainsi que toutes les activités qui se déroulent dans le bâtiment du Bourg-de-Four. Des citations bien choisies illustrent cette tranche de vie quotidienne. Dans la même petite brochure, Pierre Bertrand poursuit son tour d'horizon des Possessions genevoises «extérieures» à l'époque de l'Escalade (p. 191-197). José Godov revient à trois reprises sur les échelles: dans des Réflexions sur l'iconographie des échelles de l'Escalade (Musées de Genève, 210, nov.-déc. 1980, p. 14-25), il relève les variations de détails des diverses représentations de ces objets, en mettant l'accent sur celles du XVIIe siècle. Avec Les échelles de l'Escalade et celles des pompiers genevois à la fin du XVIIIe siècle (Genava, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 125-136), il ne s'attarde pas sur les instruments utilisés en 1602, mais retrace l'histoire de leurs lointains descendants qui servirent pendant une cinquantaine d'années dans la lutte contre les incendies à Genève. Le thème de la troisième publication est plus large: dans la petite brochure, richement illustrée, publiée par le Musée d'art et d'histoire, L'Escalade et ses souvenirs (Genève, 1980, 40 p.), José Godoy aborde après une introduction événementielle le catalogue détaillé des objets dont il est le conservateur. Elle sera certainement fort appréciée par les visiteurs du Musée. La bibliographie, imposante, aurait mérité quelques commentaires, car elle comprend des titres dont le rapport avec le sujet traité n'apparaît pas à l'évidence.

J'ai écrit plus haut que le second refuge était absent de cette chronique. Ce n'est pas tout à fait exact. Un squelette découvert en 1698 dans le jardin d'un chirurgien genevois sert en effet de prétexte à Bernard Lescaze pour évoquer un aspect peu connu de la période, l'activité des passeurs clandestins (Un squelette sous les jonquilles, dans Revue du Vieux-Genève, t. 11, 1981, p. 75-81).

Barbara ROTH-LOCHNER

# XVIIIe siècle

Consacrons le début de cette chronique à la «diaspora» genevoise, en mentionnant d'abord deux travaux parus l'année dernière dont nous n'eûmes connaissance que tardivement.

En sous-titre à l'ouvrage de Robert D. Harris, Necker, Reform Statesman of the Ancien Régime (Berkeley, Los Angeles et Londres, 1979, xII-259 p., avec un portrait de Necker), on pourrait écrire: «Une réhabilitation». Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Longtemps, les historiens ont présenté Necker, dans le meilleur des cas, comme un homme médiocre, dans le pire, comme un charlatan. Et pourtant, il n'y a pas de doute qu'il a été un des ministres les plus respectés de Louis XVI, qu'il a été suivi par une large partie de l'opinion publique de son

temps, que philosophes et têtes couronnées ont admiré le caractère et le génie de cet étranger qui servait le roi de France avec dévouement et désintéressement. Comment se fait-il alors que cet homme, si estimé de ses contemporains, ait pu tomber si bas dans l'opinion des historiens?

Pour Robert Harris, la réponse se trouve dans les pamphlets imprimés anonymement par les ennemis du banquier genevois, surtout en 1780 et 1781. En fait, c'étaient des libelles parrainés par ceux dont les intérêts avaient souffert des réformes de Necker. Ces libelles ne résistent cependant pas à un examen critique et il est même difficile de penser que quelqu'un ait pu les prendre au sérieux.

Mais on doit citer une autre origine de l'image qu'on s'est faite de Necker. Les physiocrates — dont Turgot — et leurs partisans n'aimaient pas le Genevois qui avait contesté le caractère universel de leurs théories et spécialement l'application de celles-ci à l'administration du royaume. Or, comme Turgot est une grande figure pour les historiens, on s'est peu intéressé aux idées économiques de Necker et encore moins à ses vues concernant la réforme de l'Ancien Régime.

C'est pourquoi Robert Harris s'est fixé comme but de présenter avec sympathie les idées réformistes de Necker et de placer son ministère dans le contexte général du mouvement de réforme qui, en France, a suivi la guerre de Sept Ans. Il s'est toutefois limité au premier ministère de Necker, celui de 1776 à 1781, estimant qu'il formait un sujet complet en lui-même.

Publiée à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Gian Pietro Vieusseux, «uno dei numi tutelari della cultura risorgimentale italiana», l'étude de Gianni De Moro, I Vieusseux ad Oneglia (1763-1792) (Imperia, 1979, 73 p., ill.), évoque moins cette personnalité que l'histoire de sa famille depuis son installation dans la cité d'Oneille qui, avec la localité rivale de Porto Maurizio, forme aujourd'hui la ville ligurienne d'Imperia.

A l'instar d'autres négociants européens et à la suite des Genevois Isaac Vernet et Jean-François Leclerc, attirés à Oneille par les facilités douanières qui leur étaient offertes, Jean-Pierre Vieusseux, grand-oncle de Gian Pietro, vint s'établir en 1763 dans le port, alors sarde, et ouvrit, avec des associés, un commerce d'huile qui prospéra rapidement.

Son neveu Pierre, l'avocat, père de Gian Pietro, lui succéda, partageant son temps entre Genève — où il devint membre du Conseil des Deux Cents —, Livourne — où sa famille séjourna un certain temps — et Oneille principalement, donnant à l'entreprise de l'avenue Doria une nouvelle impulsion.

Quant au grand-père de Gian Pietro, Jacques Vieusseux, un des chefs du parti populaire à Genève, impliqué dans les désordres de 1781-1782, accusé de trahison et condamné à l'exil perpétuel, il chercha refuge à Oneille en 1783 et y mourut en 1792.

Dès 1780, on assiste au lent déclin de la maison Vieusseux: de mauvaises récoltes, des difficultés financières, des démêlés politiques à Genève, les malheurs de la guerre contre la France enfin font qu'en 1792 la famille Vieusseux quitte définitivement Oneille.

Exilés volontaires ou non, les Genevois de l'étranger restent en général attentifs à ce qui se passe dans leur patrie. Pourtant, le plus célèbre d'entre eux déclarait en août 1768 à ce Jacques Vieusseux dont nous venons de parler: «... je ne veux plus rien avoir à faire avec vous». Ces propos tenus par Jean-Jacques situent l'intérêt qu'offrent pour l'histoire de Genève les trois nouveaux volumes de la Correspondance complète de Rousseau que le professeur R. A. Leigh fait paraître cette année, soit les tomes XXXV, XXXVI et XXXVII (Oxford, The Voltaire Foundation at the Taylor Institution, 1980, in-8, xxvii-352, xxxiv-263 et xxiv-399 p., ill., portr., facsim.). Dans les tomes XXXVI et XXXVII qui regroupent les lettres échangées entre juin 1768 et avril 1770, il n'est en effet plus guère question de Genève ni des Genevois, sinon dans cette missive de Rousseau au pasteur Moultou d'avril 1770 (lettre 6703) où l'auteur juge ainsi la conduite de ses anciens partisans au lendemain de la prise d'armes de février 1770 contre les Natifs: «Les voilà aussi bien Aristocrates avec les habitans que les magistrats furent iadis avec eux. De ces deux Aristocraties, j'aimerais mieux encore la première.» En revanche, le tome XXXV, qui nous livre la correspondance des mois de janvier à juin 1768, est d'un point de vue genevois du plus haut intérêt. Dans les lettres de cette époque, Rousseau ne ménage pas les conseils à ses concitoyens qui négocient alors avec leurs magistrats un plan de conciliation capable de ramener la paix civile dans la République. Las! les «marchands de draps» et autres «faiseurs de montres» ne tiennent pas compte des avis de leur illustre compatriote dont ils font par ailleurs «peu de cas comme politique» (cf. lettre 6345). Cette attitude désinvolte explique en partie au moins la réaction de Rousseau que nous citions ci-dessus.

La sollicitude que Rousseau éprouvait pour sa patrie l'engagea-t-elle à écrire, avec Le «Contrat social», une œuvre genevoise? C'est à cette question que le professeur R. A. Leigh a consacré en 1978 un exposé dont le texte paraît dans les *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, tome 39, 1972-1977, Genève, Jullien, 1980, p. 93-111.

R. A. Leigh est frappé par la diversité des interprétations dont le Contrat social a été l'objet. Des erreurs de perspective sont sans doute à l'origine de ces analyses parfois contradictoires. Certains commentateurs de cette œuvre l'ont à tort isolée du reste des écrits de Rousseau. S'est-on, en outre, assez demandé à quelles situations concrètes songeait Rousseau, situations auxquelles pourraient s'appliquer ces «Principes du droit politique», comme dit le sous-titre de l'ouvrage? Fort de la connaissance intime de l'ensemble de l'œuvre de Rousseau qu'il s'est acquise, R. A. Leigh constate que l'auteur du Contrat social a lui-même indiqué dans divers écrits qu'il destinait son «épure» à Genève. De plus, Rousseau n'a pas craint d'aborder, dans son traité, des questions qui étaient au cœur des luttes politiques genevoises. Genève est sans conteste à l'origine de la méditation politique de Rousseau. Seulement, ajoute R. A. Leigh, on ne saurait réduire à cette République le champ d'application de ces réflexions théoriques.

A cause de Rousseau ou malgré lui, Genève a vécu au XVIII<sup>e</sup> siècle dans un état permanent d'agitation politique. La mort de Jean-Jacques est loin d'y avoir mis un terme. Dans un article intitulé La révolution genevoise de 1782: un état de la question (paru dans Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, publiées par le Groupe d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'Université libre de Bruxelles, vol. VII, L'Europe et les révolutions (1770-1800), Bruxelles, 1980, p. 77-93), Jean-Daniel Candaux dresse le bilan de nos connaissances au sujet de ces événements. Passant en revue les sources — abondantes — dont dispose le chercheur et les travaux — partiels sinon décevants — publiés à ce jour, Jean-Daniel Candaux propose, au terme de ce tour d'horizon, certaines directions de recherches dans lesquelles s'engageront bientôt — on l'espère — les historiens genevois.

La curiosité des historiens ne se limite pas aux péripéties de la vie politique. Les appétits intellectuels des hommes comme leurs nourritures quotidiennes sont également matières d'histoire. Certes, à l'instar des débats d'idées en politique, les activités de l'esprit ne sont pas toujours exemptes de passions. C'est ce que montre Graham Gargett dans son Voltaire and Protestantism (Studies on Voltaire and the eighteenth century, vol. 188, Oxford, 1980, 532 p.). G. Gargett s'attache à définir, dans les premiers chapitres de son livre et en faisant référence en particulier à l'Essai sur les mœurs (paru, dans sa première édition complète, en 1756), l'attitude de Voltaire à l'égard de la Réforme comme phénomène historique, des réformés et de leurs doctrines, de la religion protestante, de son éthique, de sa théologie. Si la Réforme ne se sort pas trop mal de cet examen par Voltaire, Calvin, en revanche, est fort malmené.

La seconde partie de l'ouvrage porte sur les réactions de Voltaire au contact de la réalité protestante telle qu'il l'a personnellement vécue. G. Gargett consacre notamment un long chapitre aux rapports que Voltaire entretint avec la Suisse, avec Genève surtout. Cette histoire est celle de relations courtoises qui tournent rapidement au drame. Les éloges dont Voltaire couvre Genève, son Eglise, ses pasteurs, risquent en effet de les discréditer aux yeux de ceux qui jusqu'alors les prenaient en exemple. Mais vouloir corriger cette image d'une Genève déiste et philosophe et réaffirmer sa fidélité à l'orthodoxie protestante, c'est se faire du seigneur de Ferney un ennemi à jamais.

Dans sa conclusion, G. Gargett relève que, sans aucun doute, le protestantisme — que notre philosophe rejette comme croyance, ce qui ne réduit cependant pas son intérêt comme phénomène — a constitué un thème majeur dans les œuvres et dans la correspondance de Voltaire. Quant à l'attitude de celui-ci à l'égard du protestantisme, elle a effectivement varié. Parce qu'il considérait le protestantisme comme une forme de christianisme plus rationnelle que le catholicisme, Voltaire en a parfois fait son allié pour la bonne cause et l'instrument de sa propagande contre l'«infâme», concept fluctuant qui peut désigner le catholicisme ou certains traits seulement de celui-ci (l'intolérance de l'Eglise de France, par exemple), mais aussi, à l'occasion, le christianisme dans son ensemble ou même toutes les religions organisées. Parfois, au contraire, découragé par la bigoterie, l'intolérance et

ce qui lui semblait être du superconservatisme, Voltaire s'est désintéressé du protestantisme et a classé ses formes extrêmes dans l'«infâme».

Il n'en reste pas moins que, pour Voltaire, l'avenir appartient au déisme dont il se réclame, père commun de toutes les religions, et que le protestantisme, lui aussi, est appelé à disparaître: les Lumières ne compléteront pas la Réforme, mais la supplanteront.

A l'occasion du *Colloque international Jean-Henri Lambert (1728-1777)*, organisé par l'Université de Haute-Alsace (actes publiés par les Editions Ophrys, Paris, 1979), Pierre Speziali a présenté une communication intitulée **Lambert et le savant genevois Georges-Louis Le Sage** (p. 225-234).

Dans l'abondante correspondance que Le Sage (1724-1803) a entretenue avec les principaux savants de son époque, Pierre Speziali s'est plus particulièrement attaché aux lettres que celui-ci a échangées, entre 1764 et 1772, avec le mathématicien et philosophe Jean-Henri Lambert, de Mulhouse, alors enseignant à Berlin.

L'intérêt de la dizaine de lettres envoyées de part et d'autre et analysées dans cette étude réside notamment dans le fait qu'elles nous renseignent avec précision et dans le détail sur les préoccupations, les théories et les disputes scientifiques des chercheurs et penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La salle Ami Lullin, ainsi nommée en l'honneur du généreux donateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, abrite l'exposition permanente et, de cas en cas, des expositions temporaires des trésors les plus significatifs de notre Bibliothèque publique et universitaire.

Après l'achèvement des travaux de restauration de cette salle, Paul Chaix, directeur de la BPU, a organisé, du 12 mars au 1<sup>er</sup> juillet 1980, une exposition montée avec un goût très sûr et consacrée à Ami Lullin (1695-1756), mécène de la Bibliothèque, et sa famille. On trouvera, rédigée par Paul Chaix, la description détaillée de cette exposition dans le document Zx 181/46 de la BPU (8 pages dactylographiées plus un tableau généalogique de la famille Lullin).

Parallèlement, Paul Chaix a fait paraître, dans les numéros 203 (mars 1980, p. 18-21) et 206 (juin 1980, p. 10-15) des *Musées de Genève*, deux articles, illustrés, sur cette Salle Ami Lullin: De sa construction (1905) à sa restauration (1980) et Exposition permanente de la Bibliothèque publique et universitaire.

Le second article est un guide commode qui s'adresse au visiteur pressé aussi bien qu'au spécialiste.

Dans le deuxième volume des Mélanges d'histoire offerts à Richard Gascon par l'Université de Lyon II, Centre Pierre-Léon (Lyon et l'Europe. Hommes et sociétés, Lyon, Presses Universitaires, 1980), Anne-Marie Piuz nous livre le résultat d'une enquête qu'elle a faite sur L'alimentation hospitalière à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 167-185).

Ce travail représenté une très intéressante contribution à l'examen d'un problème soulevé par plusieurs chercheurs déjà: l'étude de l'alimentation hospitalière peut-elle compléter utilement les informations, jamais précises, que l'on possède sur les nourritures des populations anciennes? Autrement

dit, les rations hospitalières sont-elles représentatives de l'alimentation populaire des habitants d'une cité, Genève dans le cas particulier?

Il semble bien qu'il faille répondre par la négative à la question posée: il n'y a concordance, ni en quantité, ni en qualité, entre ce qu'on mange à l'hôpital et ce qu'on mange chez soi, du moins pour certaines classes de la population. Et A.-M. Piuz le dit dans sa conclusion: par comparaison avec ce qu'on sait du pouvoir d'achat du salaire ouvrier urbain au XVIII<sup>e</sup> siècle, «... on mange mieux dans un hôpital qu'en ville quand on est un malade modeste ou pauvre ou même un pauvre valide».

Pourquoi? Pour deux raisons, précise l'auteur: «Parce que l'hôpital est une grande entreprise d'assistance qui dispose d'un budget considérable et qui met en place une administration rationnelle. Mais aussi peut-être parce que le pouvoir s'intéresse désormais à ce que l'on n'appelle pas encore la santé publique.»

La conclusion d'A.-M. Piuz s'appuie sur une analyse détaillée des documents que détiennent les Archives de l'Etat de Genève (Archives hospitalières), analyse qui a porté sur la fourniture et la consommation du pain, de la viande, des produits laitiers et des matières grasses, du vin, des autres denrées enfin telles que légumes, farineux, pommes de terre, fruits («pruneaux» surtout) ou miel.

Etude vivante, concrète, riche de renseignements et d'enseignements.

Pour terminer, parcourons le «menu dix-huitième» que nous sert la Revue du Vieux-Genève, t. 11, 1981. Protégeons les rossignols! (p. 2-5). Barbara Roth-Lochner ne cache pas sa sympathie pour la cause que défendit jadis le pharmacien — et poète à ses heures — Jean-Baptiste Tollot (1698-1773). Elle relate les interventions devant le Grand Conseil genevois, en 1757 et 1764, de cet ami de la nature qui s'inquiétait du sort réservé aux petits oiseaux capturés en grand nombre par les chasseurs et tentait de leur épargner un sort peu enviable: la cage ou la casserole. De son côté, Laurent Haeberli nous rappelle que la justice genevoise de l'Ancien Régime ne badinait pas avec les atteintes à la propriété. Reconnue coupable, sa Pernette, voleuse d'artichauts en 1743 (p. 6-7) sera «bannie a perpetuité de la ville et des terres à peine du foüet», sans égard pour son jeune âge. Le semoir de Michel Lullin de Châteauvieux (p. 8-10), que nous présente Dominique Zumkeller, est le fruit des perfectionnements apportés par le Genevois à cet instrument aratoire inventé par l'agronome anglais Jethro Tull. Quoiqu'il permît d'éviter le gaspillage des semences, ce semoir ne connut pas un large usage. Son prix élevé, sa fragilité expliquent en partie ce désintérêt. L'adoption de nouvelles méthodes de culture fera tardivement reconnaître son utilité. Enfin, dans un article intitulé Monnaies et révolution (p. 66-74), Roger Durand nous rend attentifs à l'intérêt que présentent les signes (textes et symboles) inscrits sur les pièces de monnaie frappées à l'époque de la Révolution genevoise, soit entre 1792 et 1798. Ces signes expriment en effet tout un système de valeurs sur lequel se fonde le nouveau régime. Passant de main en main, ces pièces de monnaie constituent un instrument de propagande simple mais sans doute Marc Neuenschwander efficace.

# XIXe siècle: I. 1798-1846

Quelques noms de grandes familles genevoises, cette année, ont inspiré les chercheurs attachés à cette période: Candolle, Dunant, Sismondi, Vieusseux. On peut y ajouter l'Inventaire analytique de la correspondance de Jean-Jacques de Sellon (1782-1839), travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses par Brigitte Gaudet-Blavignac et Nelly Jaquenod (Genève, 1980, 191 f., multicop.). Précédé d'une biographie brève du destinataire de ces lettres, qui a hérité du titre de comte, et de précisions sur les demeures où il a vécu, il sera utile à tous ceux qu'attire cette personnalité originale. Fondateur de la Société de la Paix en 1830 et travaillant sans relâche à l'abolition de la peine de mort et de la guerre, il encourage la rédaction de mémoires sur ces deux thèmes, protège les arts par de nombreux achats et l'organisation de concours, propose l'hommage d'un monument à Calvin lors du Jubilé de la Réformation de 1835 et, rabroué — on ne le veut ni sur une place ni dans un temple — finit par l'installer sur la terrasse de son hôtel particulier, au numéro 2 de la rue des Granges. Cette correspondance des volumineuses archives du château d'Allaman acquises par les Archives d'Etat de Genève, seule partie inventoriée, compte des lettres de grands personnages publiées en 1936 par P. E. Schazmann dans la Revue de France: le général Drouot, le neveu du comte, Gustave de Cavour, frère de Camille, Gaétan de la Rochefoucauld-Liancourt, le Bernois presque Athénien Bonstetten, Lamartine, Silvio Pellico, la reine Marie-Amélie. Celles d'autres notabilités, genevoises et suisses, sont restées inédites: Vinet, La Harpe, Etienne Dumont, Sismondi, G.-H. Dufour, Eynard, Merle d'Aubigné, Petit-Senn, A.-P. de Candolle. C'est dire l'intérêt de ce travail qu'une récapitulation des correspondants aurait pu compléter (nombre total, classement par catégories, etc.) et qu'on espère bien voir continué par d'autres sur le reste du fonds. Précieux, également, Le «scrapbook» töpfférien d'Edmond Chenevière, inventaire analytique d'un album de coupures recueillies par ce bibliophile admirateur du grand écrivain, déposées à la BPU et recensées maintenant pour le plaisir du chercheur par un autre bibliophile, Jean-Daniel Candaux, dans le Bulletin de la Société d'études töpffériennes (n° 8, 1980, 8 p.).

Les réimpressions sont à la mode. Tant mieux. Surtout quand on en profite pour fournir au lecteur une édition plus rigoureuse, et critique. Ainsi en va-t-il de celle publiée chez Droz (1979, 477 p.) par Lucia Omacini:  $M^{me}$  de Staël. Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France. Cet ouvrage, rédigé en 1798 et mal édité un siècle plus tard, devrait compter, note Simone Balayé dans sa préface, «dans la pensée politique de cette époque». Il constitue, face à un Directoire qui pratique l'intimidation à l'intérieur et le coup de force à l'extérieur, un véritable projet de Constitution. Il convient, pense son auteur, d'unir les pouvoirs sans confondre les fonctions, de donner au gouvernement le droit d'initiative, de nommer des ministres responsables qui démissionnent quand ils n'ont plus la confiance du corps législatif...  $M^{me}$  de Staël prône la

stabilité. Mais elle ne se fait pas d'illusions. «Ni la Chambre à vie que je propose, ni les deux Chambres de la Constitution actuelle, ni l'unique de la Constitution de 1793, aucune de ces institutions ne sont de la démocratie, et on ne l'a jamais introduite que par des discours hypocrites motivant des actions despotiques et furieuses» (p. 170). Ce qu'elle propose, en conséquence, n'est pas théorie pure, mais «se moule sur la réalité». Elle écrit, selon son titre, pour les «circonstances actuelles». On le voit aussi dans l'idée qu'elle a du rôle de la religion dans la société. A ses yeux, la République, qui prête aux volontés individuelles une grande influence, a plus besoin de son soutien que tout autre régime politique. Il lui faut, pour diriger l'action de citoyens responsables, une morale liée à la foi en Dieu. Aussi le portrait que trace Germaine de Staël du ministre protestant ne manque-t-il pas de force. Il se voue tout entier à l'éducation, à l'enseignement de la morale, à la pratique de la vertu et de la charité. Il est, dans une république fondée sur le raisonnement, libéré de tout dogme qui, lui, implique le mystère. Avouons que ce n'est pas là l'image du «pasteur des champs» qu'elle allait si volontiers entendre à Satigny, le très orthodoxe Jean-Isaac-Samuel Cellérier...

Deux autres réimpressions peuvent encore être signalées. L'une, reproduction d'une édition originale de 1807, Statistique générale de la France: Département du Mont-Blanc, par J. de Verneihl (Lyon, 1980, 551 p.), englobe. dans sa partie historique notamment, un certain nombre de renseignements sur Genève. L'autre, d'un très vif intérêt pour l'histoire générale, ne touche que peu à notre cité, sinon par le fait que c'est dans ses murs, les deux fois, qu'elle a été publiée: Lettres de France et d'Italie (1847-1852), par Alexandre Herzen (Genève, 1871, et Slatkine Reprints, 1979, XXVII, XVI, 311 p.). Herzen, émigré russe, et bientôt citoyen suisse, dont les deux fils enseigneront plus tard à l'Université de Lausanne, se trouve témoin des révolutions de 1848, compromis dans celle de Paris et, au lendemain du 13 juin 1849, se réfugie à Genève pour six mois. Une présentation de Marc Vuilleumier introduit le lecteur dans le monde de l'auteur pour qui l'échec de la Deuxième République se révèle cuisant mais qui voit, dans «la possession communale de la terre», comme il le dit dans sa préface, le meilleur paratonnerre contre le découragement et la peur.

Des colloques tournés vers l'Italie du Risorgimento. Leurs actes ouvrent de séduisantes perspectives. Ceux qui sont consacrés à Pellegrino Rossi, ce brillant professeur de droit à l'Académie de Genève, sous le titre **Des libertés et des peines** (Genève, 1980, 279 p.), comportent treize communications, toutes de qualité. Elles s'attachent au romaniste, au pénaliste et à l'historien du droit, à l'homme de science, d'enseignement et à l'économiste, mais aussi à l'homme en son temps et à l'écrivain. Un avant-propos d'Ivo Rens retrace la carrière du professeur, député et homme d'Etat. Pio Caroni (**Pellegrino Rossi et Savigny**) évoque les premières années genevoises, la rencontre de Byron, l'intérêt pour le dynamisme de la langue, que Rossi compare à celui de la jurisprudence d'un pays... Janine Buenzod (**Du proscrit italien au bourgeois de Genève**) montre l'homme aventureux à «un de ces moments où lâchant une barre du trapèze il en saisit une autre» et devient «un apologiste du juste

milieu». Philippe Graven (La politique criminelle néo-classique) note que Rossi mesure ses théories aux expériences de la moderne prison pénitentiaire de Genève. Bernard Lescaze (Rossi et la systématique du droit pénal) débrouille les influences qui ont inspiré l'auteur du Traité de droit pénal, le projet de Code pénal genevois d'Etienne Dumont notamment, et Robert Roth (Rossi, de la théorie à la pratique de la législation criminelle), poursuivant sur cette lancée, suit les travaux du pénaliste à Genève, concluant que ce milieu culturel et politique a exercé sur lui, en définitive, une forte emprise. Mario Sbriccoli, pour sa part (Pellegrino Rossi et la science juridique), le définit comme un brillant intellectuel de culture française, un savant de la science juridique et politique qui n'est pourtant ni juriste, ni économiste, mais législateur d'abord, et tout spécialement pendant ses années genevoises (1815-1833). Ivo Rens (Rossi économiste) présente le disciple de J. B. Say et S. Stelling-Michaud (Comment Rossi a-t-il lu et jugé Sismondi?) la distance qui le sépare du théoricien des Nouveaux principes d'économie politique. Quant à Alfred Dufour (Pellegrino Rossi publiciste) et à Laurent Chevalier (Pellegrino Rossi, ministre de Pie IX), ils révèlent «l'homme du centre qui penche à droite», «entre le libéralisme politique et le conservatisme social», et l'homme d'Etat courageux que son patriotisme pousse à intervenir, au prix de sa vie, dans l'Italie tumultueuse de 1848.

Rattachons au thème de ce colloque la captivante étude d'Alfred Dufour: La genèse d'une législation cantonale sur la police des constructions sous la Restauration, dans L'homme et son environnement (Fribourg, 1980, p. 25-51). Le débat qui aboutit à l'adoption d'une loi en cette matière tourne autour de sa constitutionnalité. En donnant à l'exécutif des compétences de nature juridictionnelle, elle viole, aux yeux du député et avocat J.-P. Forget, le principe de la séparation des pouvoirs, qu'il voit comme un véritable isolement, alors que Rossi, qui ne s'exprime pas moins de quarante fois, le qualifie avec Bellot d'indépendance. C'est cette dernière thèse, devant le Conseil représentatif, qui aura gain de cause.

Les actes du Colloquio italo-elvetico de Rome (17-18 mars 1978), tenu dans l'atmosphère d'insécurité due à l'enlèvement d'Aldo Moro par les Brigades Rouges, ce dont plus d'une fois témoignent les textes, sont d'un très vif intérêt pour l'histoire de Genève. Sous le titre général Le relazioni del pensiero italiano risorgimentale con i centri del movimento liberale di Ginevra e di Coppet (Rome, 1979, 191 p.), ils présentent pour commencer, de Giovanni Spadolini (L'eredità di Vieusseux), une évaluation de l'œuvre politique et culturelle de Jean-Pierre Vieusseux au service du citoyen par le moyen du cabinet de lecture qu'il ouvre à Florence le 25 janvier 1820, au lendemain de son installation dans la ville, et par son Antologia, revue mensuelle de cent cinquante pages, dont il paie tous les articles, même s'il finit par les refuser. Carlo Ghisalberti (Costituzione politica e sistema federale svizzero nel pensiero risorgimentale) met en lumière le modèle idéalisé que se font de la Suisse confédération d'Etats certains exilés italiens. L'helvétisme, à leur sens, est l'antidote à la centralisation exaltée de l'Europe de la Sainte-Alliance. Mais Rossi, qui voit les défauts du système, propose un pacte plus réaliste. Il ne va pas jusqu'à mythifier, comme Balbo le reproche à Sismondi, l'Etat communal du moyen âge... Olivier Reverdin (La Toscane, les philhellènes genevois et l'envoi de secours en Grèce), par un exposé lumineux, ouvre à la recherche des perspectives fascinantes. Les sources connues, sur le sujet qu'il traite, n'ont été que partiellement consultées. Il s'exprime donc «sous réserve d'inventaire». Mais sa communication n'en est pas moins valeur sûre. Elle met en jeu, avec brio. Evnard et Vieusseux, avec en arrière-fond, dans son petit appartement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Genève, Capo d'Istria, qui dirige de là la libération de sa patrie. Enzo Bottasso (Letture ginevrine e modelli anglosassoni nelle discussioni costituzionali in Piemonte al tempo di Carlo Felice) insiste sur les influences, en Italie, des textes de Rousseau, de M<sup>me</sup> de Staël, de Sismondi qui s'exclame, dans son *Histoire de la renaissance* de la liberté en Italie: «L'Italie est écrasée, mais elle est encore palpitante d'amour pour la liberté, la vertu et la gloire». Le propos de Giovanni Busino (Ernest Naville, l'Italia e la democrazia) va plus loin. Se référant au Riche ou pauvre d'Antoine-Elisée Cherbuliez (1840), qui déclare notamment: «Le développement intellectuel nécessaire pour distinguer le vrai du faux (...) est absolument incompatible avec l'existence actuelle du salarié», il note que l'instruction élémentaire de la classe pauvre ne fait que la rendre plus endoctrinable. A ses yeux, la démocratie du suffrage universel «compte les voix sans les peser». C'est là son vice (De la démocratie en Suisse, 1843). La révolution de 1846 sonnera le glas de son professorat à l'Académie. Ses idées, toutefois, se répandront en Europe. L'Italie leur fera bon accueil. Les Naville y seront pour quelque chose. Ernest, lui aussi destitué par le régime radical, tendra à prendre le relais de son ancien collègue. Il militera en faveur du système de la représentation proportionnelle dans les élections. Mais le cap de la moitié du siècle aura alors largement été franchi!

Moins ambitieuse, mais pleine de charme, la communication d'Emilia Morelli (Come hanno visto la Svizzera alcuni esuli italiani) se fait l'écho des réfugiés de la péninsule en Suisse autour de 1830: nourriture, travail, genre de vie, religion... Chose curieuse, sur ce dernier point, les Italiens s'étonnent tout autant de la froideur du culte protestant que de la chaleur idolâtrique des fêtes d'Einsiedeln... Ettore Passerin d'Entrèves (Raffaele Lambruschini e gli evangelisti ginevrini: un tentativo di collaborazione interconfessionale), à l'aide de documents inédits, montre les relations de ce catholique libéral avec les milieux évangéliques genevois travaillés par le Réveil. Encouragé par Vieusseux, par le pasteur F. M. L. Naville, directeur de l'Institut de Vernier, par les Evnard et par Mathilde Calandrini, très active à Pise, où des réunions de prière ont lieu entre catholiques et protestants, Lambruschini entreprend une version populaire du Nouveau Testament, fonde une école, tente d'améliorer les méthodes agricoles. La tolérance de Mathilde Calandrini, qui dit que seuls les prêtres catholiques pourront rendre leur Eglise à la Vérité, n'empêche pas qu'elle ne soit expulsée en tant que «prédicatrice» suisse en 1846. Quant à Pierre Cordey (A propos du «Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri»: Filangieri, Constant et les libéraux), il fait entrer son lecteur dans les méandres d'une pensée libérale aux prises avec la grande œuvre du

Napolitain Gaetano Filangieri, mort à 35 ans en 1788: La science de la législation. Mais là où l'Italien, qui veut que les solutions viennent d'en haut, voit une grâce, Constant, dans son Commentaire, revendique un droit constitutionnel. Un gouvernement doit réprimer le mal et laisser s'opérer le bien.

La correspondance de Benjamin Constant et de Sismondi (1801-1830), excellemment éditée chez Droz par les soins de Norman King et de J.-D. Candaux (Revue européenne des sciences sociales, t. XVIII, 1980, n° 50, p. 81-172), témoigne de l'estime profonde et de l'amitié qu'ont entretenues ces deux hommes si différents. Les lettres, publiées dans leurs graphies originales, de Constant surtout parce que Sismondi les gardait toutes, évoque la vie orageuse de Coppet, les travaux littéraires de Benjamin, les critiques honnêtes et mesurées de Simonde. C'est ainsi, le 6 septembre 1811, que ce dernier écrit, à propos de l'ouvrage de son ami sur le polythéisme: «Je vous ai vu chercher à prouver que la religion était tout entière la création de l'homme (...) et je m'inquiétais de vous voir sur le point de publier une si triste découverte (...)» Mais il constate ensuite qu'il fait l'apologie de l'enthousiasme, du fanatisme et de la superstition et se prend à regretter la première orientation de cette étude.

En marge du 200° anniversaire de la naissance de J.-P. Vieusseux (1779-1979), mentionnons encore trois opuscules: un catalogue des expositions présentées à Florence du 20 octobre au 10 décembre 1979, Vieusseux e il «Vieusseux»; Testimonianze e ricordi sul Gabinetto scientifico-letterario G. P. Vieusseux, recueil de textes brefs de quelques personnalités formant le numéro 6 des *Actes du Cabinet scientifico-littéraire J.-P. Vieusseux*; et leur numéro 5: Gianpietro Vieusseux: La peste de Tunis (1818-1819), Firenze, 1979, 103 p.

Ce petit livre, d'un grand intérêt, comprend une introduction substantielle de Leo Neppi Modona, Gianpietro Vieusseux viaggiatore e europeista, les minutes de deux lettres de l'auteur au Journal de commerce de Paris et à la Bibliothèque universelle, ses remarques personnelles sur la peste, d'après son journal, une correspondance, enfin, des années 1818 à 1820. Ces différents textes placent le lecteur dans un monde méditerranéen que terrorisent encore les Barbaresques à la faveur d'une Europe chrétienne divisée par ses entreprises belliqueuses et sa concurrence commerciale. Aussi Vieusseux propose-t-il une entente entre les nations maritimes, qui en imposerait aux trois régences et parviendrait à établir, par un déploiement concerté de forces mais sans guerre, une tolérance entre chrétiens et musulmans et la paix dans toute la région.

Longue fréquentation, celle de cet ecclésiastique libéral avec un grand poète: Une amitié peu connue de Lamartine: le pasteur Joseph Martin-Paschoud, par Fernand Letessier (Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, Paris, t. 124, 1980, p. 567-602)! Ce ministre de l'Evangile étudie à Genève, s'y marie, et y mariera sa fille aînée tout en faisant carrière à Paris. Le célèbre écrivain l'a en haute considération. «L'homme, écrit-il (p. 595), que j'estime et que j'aime le mieux sous le ciel.»

Augustin-Pyramus de Candolle: sa vie, son œuvre, son action à travers la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève (Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle, Genève, vol. 43/1, 1979, 45 p.) constitue la biographie du plus grand botaniste de son temps, du plus attachant peut-être par son intelligence lumineuse, son don d'enseignement, son dévouement à la chose publique. Jacques Miège en résume l'activité scientifique, la participation aux sociétés savantes et à la Bibliothèque universelle, et met l'accent sur son rôle pionnier dans le domaine de la géographie botanique. Des planches en pleine page, ainsi qu'un portrait, ornent cette intéressante contribution.

Extrait du Keats-Shelley Journal (vol. XXIX, 1980), un article d'Emily W. Sunstein, Louise Duvillard of Geneva, the Shelley's Nursemaid, précise grâce à nos Archives d'Etat l'origine de la jeune Elise engagée par Percy B. Shelley et Mary Godwin lors de leur séjour à Genève. Fille d'un monteur de boîtes de la rue des Allemands, elle suit le poète (sans retour?) en 1816.

Dans les Studi Piemontesi (Torino, vol. 9/2, 1980, p. 371-387), Luciano Re présente la révolution qu'apporte l'usage du fer dans la construction des ponts: arches de métal, puis ponts suspendus (Il progetto di Guillaume-Henri Dufour per il ponte sospeso del Valentino (1826), un'iniziativa di Michele Benso di Cavour). Dufour avait inauguré cette technique dans notre pays, encouragé par de Candolle, en bâtissant sur les fossés «le pont de fil de fer». A Turin, son projet se heurta à certaines craintes et ne sera pas réalisé. C'est un ingénieur français, en 1840, qui le fera sur le même site, d'une seule travée de 140 mètres au lieu de deux.

Signalons encore, dans *Visages de l'Ain* (n° 167, janv.-fév. 1980, p. 31-32), une brève étude illustrée sur **Le peintre miniaturiste Pierre-Louis Bouvier** (1765-1836). Anonyme, cette présentation fait état d'une plaquette d'Elisabeth Della Santa sur ce portraitiste un peu oublié.

Jean-Daniel Candaux (*Musées de Genève*, 201, janv. 1980, p. 13-17), par un article fort suggestif où le détail intéressant, voire piquant, ne manque pas, et sans oublier l'image, ni le tableau récapitulatif, instruit agréablement son lecteur au sujet des indicateurs, annuaires, almanachs d'adresses genevois, sous le titre **Les premiers bottins genevois (1826-1879)**. Quant à l'auteur de cette chronique déjà longue, avec **David Dunant, oncle et précurseur du fondateur de la Croix-Rouge** (*Revue suisse d'histoire*, vol. 30, 1980, p. 357-385), il dépeint le collégien passionné de météorologie, le libraire-patriote premier éditeur de Bonivard, le dénonciateur de la décadence économique, sociale et morale de la République, le chrétien philanthrope et pacifiste grand admirateur du comte Jean-Jacques de Sellon, fondateur de la Société de la Paix, qu'il proclame son maître. C'est lui, sans descendance, qui procurera à son neveu, par ses dispositions testamentaires, la rente viagère de 1200 francs qui lui permettra de subsister.

Gabriel MÜTZENBERG

### XIXe siècle: II. 1846-1914

Quels étaient, quels seraient, les citoyens à part entière de la Nation Genevoise en sa tradition? Tel était l'enjeu de débats au Grand Conseil en 1874-1884. A qui devait-on reconnaître la qualité d'électeur de la Vénérable Compagnie? Quel statut entourait la consécration? Où situer les bornes de la compétence du pouvoir civil en un domaine théologique? Quel était l'enjeu de la confrontation entre libéraux et orthodoxes? La revision de la loi constitutionnelle sur le culte protestant et le statut des pasteurs à Genève, étude publiée dans la livraison 1979 du présent bulletin (t. 16, p. 403-419) par Olivier Labarthe éclaire les évolutions qui marquèrent à cette époque la répartition des rôles entre peuple de l'église, Consistoire, pasteurs et République.

L'identité religieuse de Genève allait se pluralisant, le civique devant de plus en plus prendre le pas sur le cultuel, afin de rendre possible la cohabitation de plusieurs communautés, dont l'une rendait alors témoignage par la construction de Notre-Dame, commémorée par Genève en 1980, ainsi que le met en valeur une belle plaquette Les Parvis de Notre-Dame publiée à l'occasion des manifestations appuyant la restauration de cette basilique. Une riche iconographie des détails de cet édifice illustre l'intérêt de ce sanctuaire maintenant restitué en sa fraîcheur presque originelle (publication réalisée par le Conseil de Fondation pour la conservation de la basilique Notre-Dame de Genève, Genève, 1980, 103 p.). L'aménagement de l'espace vital d'une cité en pleine croissance, en laquelle se diversifiaient activités économiques, modes de vie et structures sociologiques appelait la conception de plans d'ensemble, voulus et influencés par le régime fazyste. Cet aménagement du territoire et les directives qui présidèrent à cette urbanisation, tel s'exprime-t-il avec Le pragmatisme raisonné — Plan de développement de Genève sur l'emplacement des anciennes fortifications, contribution actualisant le sujet paru dans Ingénieurs et architectes suisses — Bulletin de la Suisse romande (25, 1980, p. 381-385), sous les signatures de MM. Slobodan et Vasiljević, accompagnée de plans indiquant les intentions urbanistiques des promoteurs.

La population d'artisans et ouvriers qui demeurait fidèle au vieux quartier de Saint-Gervais ressuscite dans les **Tribulations d'un Gamin du Faubourg** — 1872/1878, souvenirs de la condition d'apprenti de Louis Bron, personnage du peuple des ruelles industrieuses, réédités par Marcel Favre et Bruno Pesenti (Genève, 1980, 35 p.). Cette brochure constitue aussi une mine de renseignements quant aux situations et avatars des imprimeurs de Genève aux alentours de 1880, à leurs raisons sociales, adresses, associés, collaborateurs et clientèle. Cette dernière restitution, aussi parcellaire soit-elle, constitue néanmoins un élément du souvenir solidaire étudié dans **Organisations ouvrières, mémoire collective et conscience historique**, réflexions sur les formes et la vivacité des évocations et commémorations en milieux ouvriers et prolétaires et des implications du discours politique qu'elles alimentent, dans *Education et formation en milieu ouvrier*, par Marc Vuilleumier (La

Baconnière, Neuchâtel, 1980, p. 77-85). Du même auteur, il importe de mentionner ici **James Guillaume**, sa vie, son œuvre (Editions Grounauer, Genève, 1980, 57 p.), présentation de l'œuvre maîtresse de ce militant syndicaliste: **L'Internationale** — **Documents et souvenirs** (volume I, 1864-1872), quand bien même Genève n'y apparaît essentiellement qu'en tant que point de rencontre et de ralliement des mouvements révolutionnaires en gestation.

L'implantation du réseau de communication helvétique est célébrée par la plaquette publiée par la Direction d'arrondissement postal à l'occasion du 150° anniversaire des postes cantonales genevoises, Les PTT dans la cité 1830-1980 (Genève 1980, 62 p.), dossier d'une exposition marquant cette date dans le rattachement progressif de Genève à la Suisse. Et c'est en diffusant une charmante brochure sur les arts et les modes épistolaires au siècle dernier que l'ancienne maison MM. Gallopin, joailliers, a commémoré son établissement: Georges Detersannes, Le papier pour le dire, au siècle passé (Musée de l'affiche et du tract, et le Crédit Suisse, 1980, 8 p.). Les lettres de voyages d'Amiel géographe témoignent aussi de ce qu'était l'art de la correspondance, pratiqué par un voyageur en imagination et sur le terrain, d'un explorateur de l'humanité et de lui-même, par Paul Guichonnet, dans Revue de géographie alpine, 1980.

Explorateur plus impersonnel, bien qu'exprimant une sympathie objective pour le sujet, Henry Dunant publie en 1857 une Notice sur la Régence de Tunis, destinée tout à la fois à ses relations d'affaires, au monde scientifique, au Bey de Tunis et au voyageur potentiel, ouvrage dont l'historique bibliographique est décrit avec érudition par Roger Durand, Henry Dunant ou l'embryon d'un ethnologue distingué, dans Musées de Genève, n° 202. L'homme présent à la naissance de la Croix-Rouge réapparaît sur des plans et en des éclairages très variés dans le nº 5 du Bulletin de la Société Henry Dunant (1980) sous la plume de Roger Durand, Marc-A. Barblan, Willy Heudtlass, Jacques Pous, Jérôme H. Rombach, Rafael Seruya et Renato Voegli. Mentionnons également la réimpression du Souvenir de Solferino (Institut Henry-Dunant, Slatkine Reprints, Genève, 1980, en facsimilés) aussi bien de l'édition originale que du manuscrit autographe. Une préface de Jean Pictet situe le poids historique de ce texte, suivi d'une introduction très fouillée, où Philippe M. Monnier et Roger Durand décrivent la genèse probable de ce récit primordial et démêlent la chronologie, de la vision de la tragédie à la parution de son mémorial. Très particulièrement, cette recherche démontre qu'il y a un Souvenir I, puis, dès la quatrième édition, un Souvenir II, au texte remanié par une main tout à la fois experte en stylistique et très française. L'accueil qui sera fait en France à cet appel n'en pouvait être que favorisé dès lors que «les mots pour le dire» allaient à la rencontre des milieux destinataires.

Rendre compte de la notoriété de personnalités issues de Genève nous conduit à mentionner deux études consacrées par Douglas Siler à la vie privée de James Pradier et à son incidence dans la création de « Madame Bovary » de Gustave Flaubert dans Revue d'histoire littéraire de la France en 1978 et 1979.

XX<sup>e</sup> SIÈCLE 93

De même, s'autorisera-t-on ici à souhaiter voir paraître à Genève, un jour, l'historique de la diffusion de la pensée de Ferdinand de Saussure et de son influence sur la linguistique au cours du XX<sup>e</sup> siècle, vœu que peut provoquer la parution d'études telles que Ferdinand de Saussure: Rezeption und Kritik par Thomas M. Scheerer (Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1980) ou encore des études consacrées aux anagrammes, au Japon par Eisuke Komatsu, les études japonaises pouvant fournir à elles seules un terrain de recherche étendu, affinités de perception linguistique aidant.

Daniel Ryser

#### XXe siècle

Dans la moisson des publications relatives au XX<sup>e</sup> siècle, nous avons récolté cette année un nombre impressionnant de plaquettes célébrant l'anniversaire de l'un ou l'autre événement qui a marqué la Cité ou du moins un secteur de la vie genevoise.

Pour fêter ses vingt-cinq ans, la Télévision romande a publié un albumsouvenir: Radio-Télévision suisse romande. 25 ans TV Ensemble: 1954-1979. Genève, Arts graphiques Heliographia, 1979. Trois petits volumes agréablement présentés et illustrés nous livrent à la fois l'histoire, le témoignage et le bilan de la TVR. Le texte dû à Nicolas Bouvier retrace les débuts héroïques de ce nouveau moyen de communication dont les performances techniques du départ ne recueillaient pas d'emblée l'adhésion des autorités. On nous conte ensuite les premiers essais à Lausanne, puis l'installation provisoire à Genthod — les premières images de la TV genevoise ont été diffusées le 28 janvier 1954 — et à Mon-Repos avant que la RTSR ne s'installe dans des locaux plus vastes au boulevard Carl-Vogt; les responsables obtiendront finalement les infrastructures et les moyens de production indispensables pour que la TVR non seulement survive, mais puisse justifier son existence et la faire apprécier dans le monde de grande compétition des mass media. Le choix des programmes et les problèmes qui s'y rapportent sont exposés honnêtement, tant il est vrai que la TVR est parfois l'objet de polémiques au sujet de telle ou telle émission et que son rôle dans la société est loin d'être établi d'une facon définitive.

Au mois de mai, on célébrait dans une ambiance de kermesse populaire les Journées de la Police 1980, Palais des Expositions, Genève, 7-11 mai 1980. Dans une plaquette de 72 p., fort bien illustrée, est retracée en un texte concis l'histoire de la police genevoise; des guets du Moyen Age à l'organisation actuelle de la Police fondée dans la loi du 26 octobre 1957, les agents chargés de la sécurité de la République et de la tranquillité des citoyens ont souvent changé de dénomination: gardes soldés de caractère militaire sous la République de Genève, commissaires et gendarmes durant l'occupation française, gendarmes, agents de police (sûreté) et gardes ruraux.

Ce survol historique de la fonction de la Police dans l'Etat mériterait un jour d'être complété d'une étude d'ensemble de la provenance et de la formation des hommes qui la composent.

En novembre, quelques manifestations rappelèrent Le soixantième anniversaire de la Première Assemblée de la SdN réunie à Genève, le 15 novembre 1920, événement qui inaugurait le nouveau rôle de capitale mondiale confié à Genève en 1919 par la Conférence de la Paix. Dans une plaquette de 87 p., servant de libre commentaire à une exposition organisée au Musée d'art et d'histoire, la genèse de la fonction internationale de la Suisse et de Genève en particulier est retracée brièvement: le choix de la ville de Calvin comme siège de la SdN y est exposé ainsi que le contexte général de l'époque où la Suisse se divisait à propos de l'opportunité d'entrer ou non dans cette SdN. Pendant une année, l'avenir international de Genève dépendit de l'incertitude au sujet de l'adhésion du peuple suisse qui sera entérinée par le vote du 16 mai 1920. Dès lors, ce fut le branle-bas dans tous les milieux genevois concernés de loin ou de près par l'arrivée de fonctionnaires internationaux et de nombreux hommes d'Etat. Genève sut relever le défi qui lui était lancé. La dernière partie de la plaquette décrit les activités de la SdN, les diverses phases de son installation et de celle du BIT dans divers locaux jusqu'à l'inauguration du Palais des Nations en 1936; les effets de tous ordres de la présence des organisations internationales sur la vie genevoise y sont mentionnés.

Dans l'ouvrage: **Un siècle d'Union syndicale suisse 1880-1980** (Fribourg, Office du Livre et USS, 1980, 271 p.) on trouve quelques indications sur l'histoire du mouvement ouvrier genevois dans le contexte plus général de la naissance et du développement des organisations syndicales en Suisse et dans le monde. La part des syndicalistes et internationalistes genevois apparaît particulièrement dans le chapitre: «Dans le concert européen et mondial», p. 183 ss.

La plaquette éditée par le **Bataillon de carabiniers 14, 1968-1980** (Genève, 1980, 32 p.) à l'occasion de sa suppression, retrace et illustre — à l'aide de reproduction d'aquarelles anciennes et de photos — les principaux moments de l'histoire des carabiniers genevois qui se sont constitués en 1798 lors des combats contre les armées du Directoire jusqu'à la création du nouveau bataillon de carabiniers 14 en 1968. Une chronologie des unités et corps de troupes genevois de carabiniers complète ce rapide récit historique.

On reste dans la foulée militaire avec les souvenirs, d'un patriotisme au ton martial, de Max-Marc Thomas: L'heure militaire, Cahier pour un quarantième anniversaire, 1939-1979, Genève, Les Cahiers de la République, 1979, 79 p. Dans un mélange d'odes à l'armée et de récits moralisateurs, l'auteur évoque la garde à la frontière, sur les crêtes du Jura, au début de la Deuxième Guerre mondiale.

Des évocations de la guerre et des profonds déchirements qu'elle a provoqués, on en trouve tout au long des écrits de Guy de Pourtalès rassemblés par son éditeur sous le titre: **Chaque mouche a son ombre**, Paris, Gallimard, 1980, 251 p. Cet écrivain suisse qui se fait «réintégrer dans ses droits d'appartenance à la nation française» en 1912 se résout à rédiger des Mémoires à une heure sombre de l'histoire européenne, celle de la défaite de la France en juin 1940, car, dit-il, «l'angoisse est si forte qu'une évasion dans

XX<sup>e</sup> SIÈCLE 95

le passé m'apparaît comme absolument nécessaire pour échapper au présent» (p. 16). La maladie quelques mois plus tard, suivie de la mort en juin 1941, laissera le projet inachevé. La période couverte par les Mémoires s'étend de 1881 à 1906, soit de la naissance, avec des considérations éparses sur le milieu familial, jusqu'aux années d'études dans diverses villes d'Allemagne, puis le début de son séjour à Paris. Le mémorialiste ne nous introduit que par allusions rapides au milieu qu'il a connu; soucieux d'éviter d'inutiles répétitions avec les fresques qu'il a dessinées de la société genevoise et européenne dans sa Pêche miraculeuse (1937), il renvoie explicitement à son chef-d'œuvre (p. 27). Aussi son récit est-il discontinu, interrompu par des considérations suggérées par la vision tragique du moment présent qu'il est en train de vivre, projetant des vues pessimistes sur l'évolution de la société européenne, révélant un homme nostalgique d'un ancien régime idéalisé, d'une antique harmonie une première fois brisée par la Révolution de 1789 et ses suites, et consumée par l'effondrement de l'Allemagne en 1918. Ces Mémoires s'achèvent chronologiquement en 1906, mais en réalité l'auteur escamote son récit pour jeter à chaud ses réactions et ses souffrances devant une France qui s'effondre et s'abandonne; il décrit sa dernière initiative en juin 1940, à savoir l'envoi d'un télégramme à Pétain, signé par quelques notables français de Suisse qu'il a pu réunir à Genève, dans lequel ils expriment l'espoir que la France restera fidèle à ses engagements (p. 122-124). Les Mémoires s'achèvent par l'évocation du sacrifice de son fils, tombé avec bravoure au service de la France.

La deuxième partie de l'ouvrage reproduit des extraits du Journal intime de Pourtalès, couvrant la période 1912-1919. On y trouve des notes de lectures et d'entretiens avec d'autres hommes de lettres; dès août 1914, il s'agit par contre de traits rapidement jetés sur le papier traduisant ses réactions face à la guerre, décrivant son engagement dans l'armée française et son rôle d'interprète auprès des troupes britanniques ou encore son bref passage au Quay d'Orsay où il s'occupe du service de la propagande française en Suisse; il s'étend davantage sur ses missions d'accompagnateur d'officiers britanniques ou de journalistes américains dans les territoires dévastés et en Rhénanie occupée, missions qui lui valent l'honneur d'être reçu par Pétain. Somme toute, il y a peu de choses dans ce journal qui concerne Genève, si ce n'est les allusions aux activités du Comité protestant de propagande française chez les neutres, dont Pourtalès s'occupe et qui cherche à revaloriser le protestantisme français: «Maintenant que le protestantisme allemand a été jugé, le moment n'est-il pas venu de montrer ce que fut la réforme française?» (p. 186). Il s'agit là d'une action qui a rencontré des échos à Genève, mais l'auteur ne précise pas la nature exacte de son action.

Sur les mouvements d'idées et la vie intellectuelle en Suisse française, Sven Stelling-Michaud nous décrit l'expérience d'un jeune éditeur romand de l'entre-deux guerres et ses rencontres avec nombre d'hommes de lettres dont certains deviendront célèbres tandis que d'autres resteront dans l'ombre: Une collection littéraire: les «Cahiers romands» (1929-1933), dans Musées de Genève, n° 209, octobre 1980, p. 2-6. Faisant remonter la filiation de ses

Cahiers romands aux Cahiers vaudois (1914-1921), dont ils reprennent certains éléments théoriques ainsi que «des idées à la mode du temps, tels que les poncifs rhodanien ou «burgonde», l'exaltation de la tradition romane et catholique et le dédain du moralisme protestant» (p. 1), Stelling-Michaud indique qu'en réalité le choix des titres devant entrer dans sa collection n'obéissait guère «qu'à l'amitié qui liait l'éditeur improvisé à certains de ses auteurs, aux hasards de l'admiration littéraire, des affinités et des rencontres». Ces amitiés et ces rencontres, durant l'expérience des Cahiers romands, on en trouve des témoignages détaillés dans le tome V de la Correspondance générale de Charles-Albert Cingria, notamment dans le tiré à part: Lettres de Charles-Albert Cingria à Sven Stelling-Michaud, Lausanne, L'Age d'Homme, 1980, 53 p.

Quant à l'expression proprement littéraire, signalons deux œuvres majeures de Georges Haldas. Dans Le livre des passions et des heures (Lausanne, L'Age d'Homme, 1979, 320 p.) il s'agit d'une chronique décrivant les personnages qui fréquentaient un café de Genève et à travers lesquels l'auteur tente de saisir par «fragments de vie» la vérité de l'existence. Ce qui se passe dans le «Petit Etablissement», lieu central de l'œuvre, révèle comme un microcosme la gamme des passions humaines. Dans Echos d'une vie (Lausanne, L'Age d'Homme, 1980, 256 p.) Haldas tente, dans une succession de chroniques, de fixer les échos des différents moments de sa vie: jeunesse, maturité, approche de l'âge et en des lieux différents: Genève, Paris, l'Italie, la Grèce. Dans sa chronique «La Maison de Céphalonie», le poète semble fermer la boucle de son itinéraire et ouvrir un nouveau cycle d'exploration par un retour aux sources où se confondent en un même élan le royaume de l'imaginaire et celui du vécu.

Changeons de registre pour signaler la brochure remarquablement illustrée de Jean-Daniel Dupraz et Roland Kallmann: Notre 12. Histoire de la première et dernière ligne de tramway de Genève 1862-1980, Genève, 1980, 47 p. L'histoire de la plus ancienne ligne de tramway encore en activité en Europe y est esquissée, de son inauguration le 19 juin 1862 à la votation du peuple genevois, le 2 mars 1975, transformant la CGTE en TPG. On y apprend une quantité de choses sur les premières lignes de tramways au monde et les diverses étapes de la construction du réseau genevois et de la ligne 12; celle-ci relia, un temps, Genève à Saint-Julien jusqu'en 1938, à Annemasse jusqu'en 1958, à Collonge-sous-Salève jusqu'en 1939 et, pour quelques courses destinées aux skieurs, Plainpalais à Sixt de 1936 à la guerre. Cette ligne eut l'unique privilège d'être à la fois urbaine, cantonale et internationale, reliée à trois gares du PLM au-delà de la frontière.

Sur les conditions de travail des employés des Transports publics genevois, on lit des témoignages recueillis par Charles Jullier et Luc Weibel: **Mémoires en ville. Les tramelots racontent**, Genève, Editions Zoé, 1980, 154 p. Ces témoignages authentiques qui nous livrent la dimension de toute une vie d'hommes, faite de rythmes réguliers, de contraintes répétées et d'une existence marquée de luttes incessantes pour tout simplement survivre à travers un travail à n'importe quel prix, sont en eux-mêmes uniques, car ce

qu'ils nous apprennent, ni les statistiques officielles, ni les recherches sérielles ou sophistiquées ne nous le dévoileront jamais. Ce qui nous a frappé dans ces témoignages, c'est la dignité de ces hommes maintes fois humiliés dans leur travail qui racontent avec beaucoup de pudeur ce que furent les difficultés quasi quotidiennes de leur existence.

Enfin, si l'on veut se plonger dans ce qui est à la fois un panorama et un diagnostic de la société genevoise dans son ensemble, on se reportera avec profit à la première parution de L'Année économique et sociale à Genève, 1980, éditée par Dossiers publics et le Journal de Genève, 320 p. En fait, il s'agit d'un bilan des principaux faits et chiffres qui ont marqué l'année 1979; des synthèses succinctes exposent l'essentiel de ce qu'il en est des activités les plus diverses qui se déploient dans le canton. Cela n'exclut pas ici et là des analyses qui tentent de cerner le devenir de la société ou de l'un ou l'autre secteur d'activité. Ainsi ce constat à propos d'une Genève qui «ne récupérera pas, pleine et entière, sa vocation industrielle» (p. 11). Avec les auteurs, on peut déplorer la difficulté qu'il y a à obtenir des statistiques dans nombre de secteurs, données qui permettraient de cerner de plus près les activités et leur évolution dans le contexte du canton. Ainsi les données sur les entreprises, sur l'emploi, etc., remontent à 1975! Que de fluctuations depuis lors! N'est-ce pas là un obstacle majeur pour une publication qui prétend offrir un bilan à chaud ou actuel de la société?

Pour un état de santé d'un secteur particulier, celui de la culture, nous renvoyons à la brochure éditée par la Fondation S. I. Patiño: Le financement de la culture à Genève, Genève, mars 1980, 28 p. Le directeur de la Cité universitaire, J. J. Monney, établit la photographie de la situation actuelle des ressources destinées à la culture à Genève, leur distribution et les mécanismes de décision tant au niveau de la Ville que de l'Etat. Pour sa part, le directeur de la Fondation Patiño, J. Dubouchet, s'interroge sur la part qui est allouée, dans chacun des champs d'activités culturelles, à la création contemporaine, à l'innovation. Signalant la nécessité d'un budget de création, il pose la question pertinente: «Quelles œuvres originales d'auteurs ou d'écrivains ontelles vu le jour grâce à une subvention officielle?»

La période contemporaine va recevoir toute la sollicitude du Musée d'art et d'histoire, car comme le dit son directeur Claude Lapaire (Le Musée d'art et d'histoire et l'art moderne, dans Musées de Genève, 1980, n° 205) le XX<sup>e</sup> siècle a été négligé dans la politique d'acquisition du Musée; il annonce vouloir mettre l'accent sur la constitution d'une collection de sculpture moderne et contemporaine «domaine dans lequel les artistes suisses jouent un rôle de premier plan au niveau mondial» (p. 10) et il espère voir Genève s'élever, «par étapes, au rang d'une des capitales de la sculpture du XX<sup>e</sup> siècle» (p.13).

#### Publications diverses:

Jean Comte. Les aventures d'un curé d'Onex. Genève, Poésie vivante, 1980, 77 p.

— Les belles heures de mon village. Genève, La Louve, 1977, 44 p.

François Gos. François Gos: 1880-1975. Genève. 1980, 28 p.

Jean-Etienne Genequand. Notice généalogique et historique sur la famille Mallet de Genève, 1930-1980. Genève, 1980, 40 p.

Max-Marc Thomas. François Fosca. Peintre, critique d'art et écrivain, 1880-1980. Genève, Les Cahiers de la République, 1980, 13 p.

Antoine FLEURY